

## **Rapport de révision des comptes 2019 de l'Association CommunityForge Support France**

Le soussigné, Christian Mauron, a rencontré la trésorière de l'Association CommunityForge Support France en date du 25.04.2020 pour procéder à la vérification des comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Un contrôle attentif des comptes et des pièces comptables m'a permis de me former une opinion fiable des comptes de l'association.

Selon mon appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts et donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'Association CommunityForge Support France.

Plusieurs postes de dépenses sont en diminution par rapport à 2018 notamment les frais de déplacement, le matériel de bureau et les frais postaux et de télécommunication. Avec la place supplémentaire sollicitée pour nos serveurs, les frais de Gandi sont en augmentation nette.

Le donations voient une bonne augmentation et surtout une participation de plus nombreux Sel.

Malgré la charge du prêt, **les comptes 2019 présentent un bénéfice de 2268,72 EUR**

**La fortune nette au 31 décembre 2019 est de 8485,74 EUR**

Je propose à l'Assemblée générale d'accepter les comptes 2019 de l'association et d'en donner décharge au Comité, tout en félicitant la trésorière pour son travail.

Fait à Charmey le 25 avril 2020

Le vérificateur des comptes

Christian Mauron